
POLITIQUE D'ACCESSIBILITE AUX PSH

WORLD EXPERIENCE

Politique d'Accessibilité du CENTRE DE FORMATION WORLD EXPERIENCE pour les Personnes en Situation de Handicap

1. Introduction

Le CENTRE DE FORMATION WORLD EXPERIENCE s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap. Cette politique d'accessibilité reflète notre engagement à créer un environnement inclusif et équitable pour tous nos apprenants.

Page | 1

Objectifs :

- Assurer l'égalité d'accès à nos formations pour les personnes en situation de handicap.
- Promouvoir une culture de l'inclusion et de la sensibilisation au sein de notre institution.
- Fournir des aménagements raisonnables et un soutien adapté pour répondre aux besoins individuels.

Mesures d'Accessibilité :

Aménagements Physiques : Nos locaux sont équipés pour garantir l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, y compris des rampes, des ascenseurs, et des toilettes adaptées.

Outils et technologies adaptées :

Nous mettons à disposition des outils pédagogiques et des technologies adaptées pour soutenir l'apprentissage des personnes en situation de handicap sensoriel, cognitif ou autre.

Accompagnement Personnalisé :

Un référent handicap est désigné pour accompagner les apprenants dans la mise en place de leur parcours de formation adapté et pour faciliter leur intégration.

Formation du Personnel :

Tous nos formateurs et notre personnel administratif reçoivent une formation sur les enjeux de l'accessibilité et sur les meilleures pratiques pour accompagner les personnes en situation de handicap.

Procédures :

1. Identification des besoins : Dès l'inscription, un entretien est proposé pour identifier les besoins spécifiques et discuter des aménagements possibles.

2. Plan d'Accompagnement Individualisé :

Un plan d'accompagnement individualisé est établi pour chaque apprenant en situation de handicap, précisant les aménagements et le soutien mis en place.

Suivi et Évaluation :

Un suivi régulier est assuré pour ajuster les aménagements au besoin et évaluer la satisfaction de l'apprenant concernant les mesures d'accessibilité mises en œuvre.

Engagement et Communication :

Notre politique d'accessibilité est communiquée à tous les apprenants, le personnel, et les partenaires. Elle est disponible sur notre site web et dans nos documents officiels.

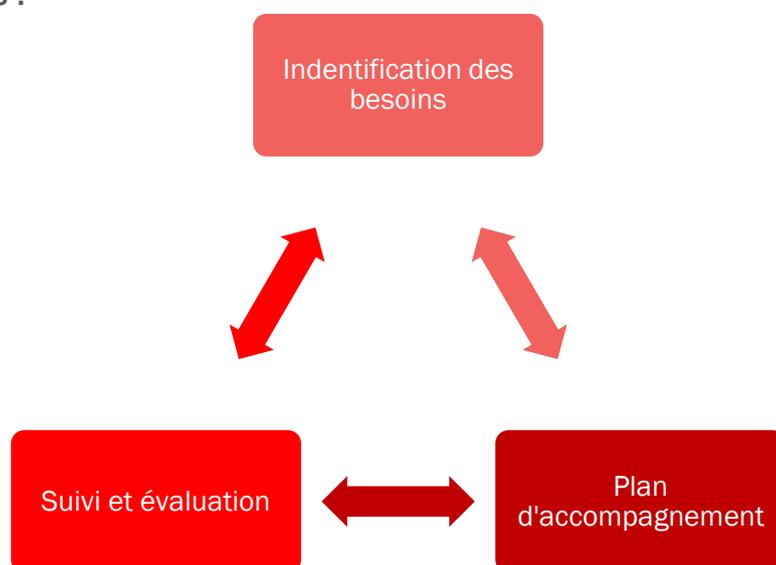
Nous nous engageons à réviser et à mettre à jour notre politique d'accessibilité pour répondre aux évolutions des besoins et aux retours des parties prenantes.

Contact :

Pour toute question ou demande d'information supplémentaire sur notre politique d'accessibilité, veuillez contacter notre référent handicap à referenthandicapwe@gmail.com.

Le CENTRE DE FORMATION WORLD EXPERIENCE est déterminé à promouvoir l'inclusion et à offrir à tous les apprenants les mêmes opportunités de réussite et d'épanouissement professionnel.

Processus :



Partenaires :



Immeuble MAGIC 1 - Etage 1, Zac de Houelbourg III, Rue Jean Gothland - Zone Voie Verte
Baie-Mahault, 97122, Guadeloupe
Téléphone : 05 90 32 51 77

Pôle Médico-Social du Conseil Départemental de la Guadeloupe, Rue du Docteur Helene, Le Gosier 97190, Guadeloupe
Téléphone : +590 590 83 14 28

WORLD EXPERIENCE